

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017

### **Demande d'aide financière de Velay Sud Foot (communes de Cussac-Bains-St Christophe)**

Le Conseil Municipal est favorable au renouvellement de l'aide financière destinée à Velay Sud. De nombreux enfants de la commune sont licenciés du Club.

### **Echange de terrain entre SCI Bel Horizon et Commune pour régularisation alignement voirie**

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'échange de terrain.

### **Mise en place du nouveau Régime Indemnitare du personnel communal administratif au 15 octobre 2017**

Lors d'une première phase ce sont les personnels administratifs qui sont concernés. Cette date du 15 octobre a été choisie pour coïncider avec l'arrivée en Mairie de Nadège MAYET, rédacteur, qui assure la fonction de secrétaire de Mairie.

Elle succèdera à Geneviève Armand qui va faire valoir ses droits à la retraite.

Le personnel technique accèdera à ce nouveau Régime Indemnitare au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **Travaux sur la commune**

Des travaux d'aménagement sont programmés sur le Chemin de la Petite Gagne à Cussac-Bourg et à Tarreyres.

Il y a eu consultation de plusieurs entreprises, et l'Entreprise Colas a été retenue pour un montant des travaux de 32 000 € HT.

### **Subventions**

La Mairie a reçu les remerciements de l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour la subvention qui lui a été octroyée.

Une subvention exceptionnelle de 331,20 € a été donnée à l'ADMR pour participation au loyer de son local dans le bâtiment de la Mairie de Solignac.

L'ADMR, qui prend en charge les communes de Cussac-Le Brignon-Solignac, intervient auprès de 45 personnes sur notre commune.

Cette association permet ainsi aux personnes âgées ou malades une vie à leur domicile et le Conseil Municipal et son Maire la remercient.

### **PACS**

Le Pacte Civil de Solidarité est désormais du ressort de Mairies. Des formations ont été proposées aux Secrétaires de Mairies et aux Elus pour assurer cette nouvelle fonction dès le **1<sup>er</sup> novembre 2017**.

### **Cussac, site clunisien**

Il y a un an, la commune de Cussac entrait dans la grande association des Sites Clunisiens.

Rappelons que l'Abbaye de Cluny rayonnait sur l'Europe entière dès le 10<sup>ème</sup> siècle, rayonnement religieux et culturel, qui s'étendait aussi sur le Prieuré St Blaise, dans notre commune.

Ici se trouve une parcelle de l'héritage de cette extraordinaire histoire européenne.

Cussac-sur-Loire est donc devenu un membre de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens et s'est engagé pour un tourisme humaniste.

Les élus chargés de ce dossier proposent aux habitants de la commune intéressés un groupe de réflexion commune sur les actions à engager avec les autres sites clunisiens de la Haute-Loire (St Jean Lachalm, Blesle, Grazac, La Voute Chillac) et tous les sites d'Europe. Contactez la Mairie.

**Décisions du Maire :** Le droit de préemption du Maire n'a pas été exercé.

### **Divers**

La commémoration du 11 novembre aura lieu après la messe de 17h devant le Monument aux morts, à Cussac sur Loire.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 3 décembre, au restaurant Le Viaduc à Le Comté de Foix, sont invitées toutes les personnes ayant atteint l'âge de 71 ans, (nées avant le 31 décembre 1946).

*La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, à 20 h 15, **jeudi 9 novembre 2017***